



Action RE - 1

Soutenir les démarches liées à la conservation et à la restauration de la biodiversité en milieu côtier et estuarien

Sous-action RE – 1-1

Identifier les écosystèmes côtiers et estuariens prioritaires

Enjeu principal	Ressources et écosystèmes (RE)			
Orientations et objectifs				
				A - 1, 2, 3 et 5
Références fiches portrait	<p>Sections suivantes du portrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un écosystème foisonnant à la confluence de deux milieux - Des usages sensibles à l'état de la ressource - Des perturbations qui déstabilisent un fragile équilibre - Une richesse à préserver, des territoires dédiés <p>Cartographie interactive #1 : Espèces à statut et territoires protégés Cartographie interactive #2 : Localisation, utilisation et menaces à la ressource</p>			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Menaces à la biodiversité estuarienne et côtière associées aux espèces sensibles et en péril du territoire et au manque de protection de leur habitat (notamment les espèces emblématiques que sont le béluga, les oiseaux de rivage, l'éperlan arc-en-ciel ou la gentiane de Victorin) - Carence du réseau d'aires protégées et de zones de conservation représentatives du territoire et interconnectées - Perte de superficies et dégradation des habitats côtiers, notamment les hauts marais, associées à des interventions humaines telles que la présence des aboiteaux 			

Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les basses-terres du Saint-Laurent (ECCC et MDDELCC) - Atlas de restauration des rives du St-Laurent (OGSL) - Répertoire des plans de conservation des milieux naturels du milieu méridional (ECCC) - Démarches de priorisation réalisées par divers organismes (ARMVFPBSL, HNBSL, CNC, Comité ZIPSE, FQPPN, etc.) - Inventaire des services écologiques (Projet résilience-LDGIZC) - Nombreux travaux d'acquisition de connaissance et de caractérisation des milieux effectués par plusieurs organisations, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation et cartographie des milieux humides (Canards Illimité, MDDELCC, MRC dans le cadre de la loi milieux hum. et hydriques) - Identification d'écosystèmes forestiers exceptionnels (MFFP) - Cartographie des écosystèmes côtiers (projet Résilience Côtière de l'UQAR - septembre 2020) - Cartographie des zones importantes pour la conservation des oiseaux (Nature Québec) <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répertorier l'ensemble des initiatives d'identification et de priorisation des écosystèmes estuariens et côtiers d'intérêt, notamment l'Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les basses-terres du Saint-Laurent - À partir des éléments recensés, déterminer les secteurs non couverts et les lacunes au niveau des connaissances. Effectuer les démarches nécessaires afin de les combler en considérant notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Les îles - Les noyaux de conservation et corridors écologiques - Les marais côtiers et autres zones humides - Les hot-spots de biodiversité - Les services écologiques - Les menaces aux écosystèmes - Prioriser les écosystèmes côtiers et estuariens à conserver ou restaurer 	
Type de réalisation	Acquisition de connaissance et appui à une démarche	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
HNBSL, CNC, ROMM, GREMM, Comité ZIP, OBV, CRE, PMSSL, FQPPN, BEA, etc.	OBNL et économique	Porteur de projet et partenaires techniques

Établissements de recherche et d'enseignement	Recherche	Porteur de projet et partenaires scientifiques
MDDELCC, ECCC, MPO, MFFP	Gouvernemental	Porteur de projet, partenaires techniques et financiers
Équipe coordination TCR	Communautaire	Facilitateur
Échéancier	Court terme (2 ans – 2020)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Initiatives de priorisation compilées	Planifié	
Lacunes identifiées	Planifié	
Secteurs prioritaires identifiés	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : court terme (2 ans – 2020)	